

Un mécanisme automatique de remboursement anticipé possible dès la première année

Objectif
Mai 2017

Chaque année, de 1 à 9, à chaque date de constatation annuelle¹, on observe le niveau de clôture de l'indice le moins performant et on le compare à son niveau initial.

Si le niveau de clôture de l'indice le moins performant est *supérieur ou égal* à son niveau initial observé le 31 mai 2017, un mécanisme automatique de remboursement anticipé est activé, et l'investisseur reçoit² à la date de remboursement anticipé³ :

L'intégralité du capital initial
+
un gain de 7,10 % par année écoulée depuis l'origine
(soit un Taux de Rendement Annuel brut maximum de 6,96%)

Sinon, si le niveau de clôture de l'indice le moins performant est inférieur à son niveau initial observé le 31 Mai 2017, le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'est pas activé, et le produit continue.

1) Dates de constatation annuelle : 31/05/2018 ; 31/05/2019 ; 01/06/2020 ; 31/05/2021 ; 31/05/2022 ; 31/05/2023 ; 31/05/2024 ; 02/06/2025 ; 01/06/2026

2) Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de la formule et sous réserve de détention du produit jusqu'à la date d'échéance, ou de remboursement anticipé selon les cas.

3) Dates de remboursement anticipé : 07/06/2018 ; 07/06/2019 ; 08/06/2020 ; 07/06/2021 ; 07/06/2022 ; 07/06/2023 ; 07/06/2024 ; 09/06/2025 ; 08/06/2026

Mécanismes de remboursement à l'échéance le 31/05/2027

Objectif
Mai 2017

Le 31 Mai 2027, si le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe une dernière fois le niveau de clôture de l'indice le moins performant et on le compare à son niveau initial.

Cas favorable

Si le niveau de clôture de l'indice le moins performant est supérieur ou égal à son niveau initial, l'investisseur reçoit¹ :

L'intégralité du capital initial

+

Un gain de 7,10 % par année écoulée depuis l'origine (soit 71 %)

(ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel brut de 5,50 %)

Cas médian

Si le niveau de clôture de l'indice le moins performant est inférieur à son niveau initial, mais supérieur ou égal à 50 % de son niveau initial, l'investisseur reçoit¹ :

L'intégralité du capital initial

Cas défavorable

Si le niveau de clôture de l'indice le moins performant est inférieur à 50 % de son niveau initial, l'investisseur reçoit¹ :

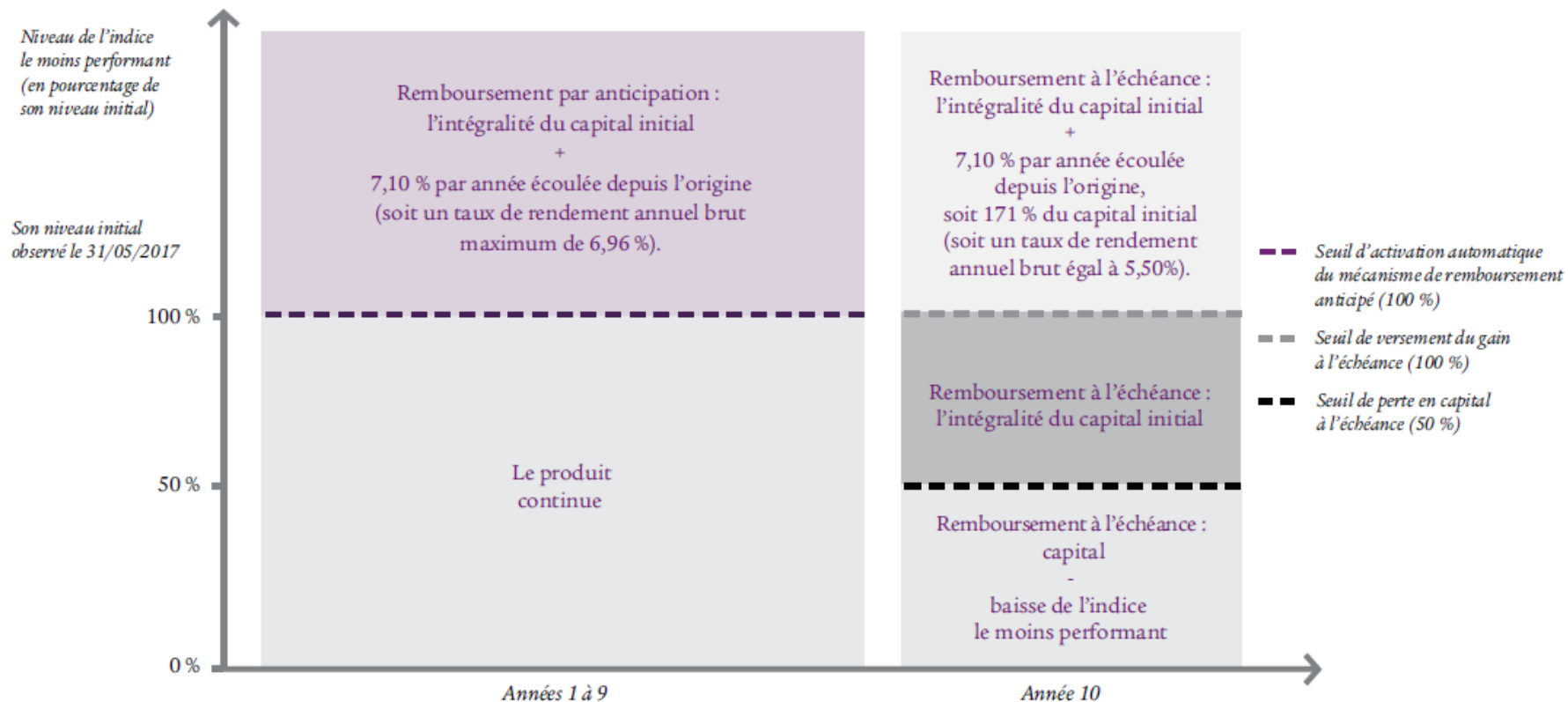
La valeur finale² de l'indice le moins performant

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance, qui peut être partielle ou totale dans le cas le plus défavorable.

1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, sauf faillite ou défaut de paiement de l'Emetteur de la formule et sous réserve de détention du produit jusqu'à la date d'échéance, ou de remboursement anticipé selon les cas.

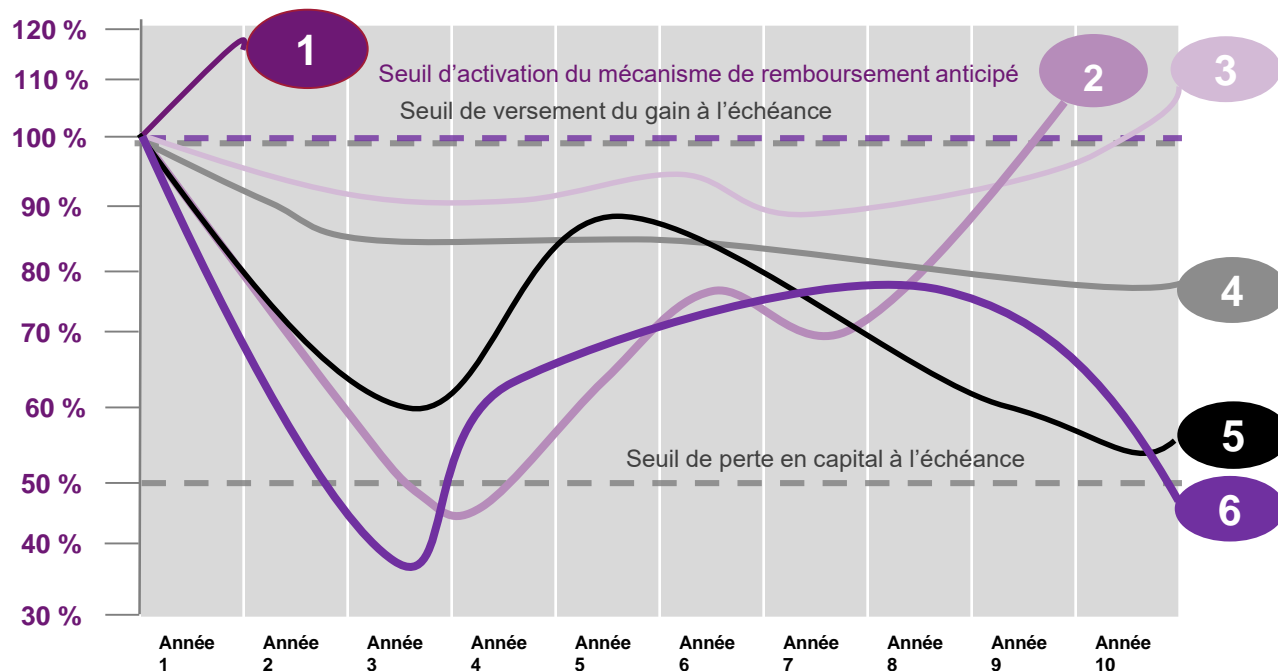
2) La valeur finale de l'indice est exprimée en pourcentage de sa valeur initiale.

Résumé des mécanismes



Illustrations¹ du mécanisme d'Objectif Mai 2017

Exemple : Evolution de l'indice le moins performant



Scénario 1
100% capital initial +
 $1 \times 7,10\% = \underline{107,10\%}$

Scénario 2
100% capital initial +
 $9 \times 7,10\% = \underline{163,90\%}$

Scénario 3
100% capital initial +
 $10 \times 7,10\% = \underline{171\%}$

Scénario 4
100% du capital initial

Scénario 5
100% du capital initial

Scénario 6
valeur finale de l'Indice
(baisse de 55%) = 45%

Le rendement d'« Objectif Mai 2017 » est donc très sensible à une faible variation de l'indice le moins performant de la barrière de -50 %.

1. Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs.

Simulations historiques

5150 tests ont été réalisés sur des placements similaires au produit **Objectif Mai 2017** (même maturité, mêmes indices, même formule de remboursement). Ces tests ont été réalisés sur les données historiques des indices EURO STOXX50® et CAC40 en glissement journalier entre le 09 Juillet 1987 et le 04 Avril 2017.

| Année remboursement | Probabilité de sortie | Probabilités cumulées | Montant de remboursement +gains perçus |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|--|
| 1 | 67,60% | 67,60% | $100\%+1*7,10\%=107,10\%$ |
| 2 | 8,29% | 75,89% | $100\%+2*7,10\%=114,20\%$ |
| 3 | 5,57% | 81,46% | $100\%+3*7,10\%=121,30\%$ |
| 4 | 6,43% | 87,89% | $100\%+4*7,10\%=128,40\%$ |
| 5 | 1,73% | 89,61% | $100\%+5*7,10\%=135,50\%$ |
| 6 | 2,19% | 91,81% | $100\%+6*7,10\%=142,60\%$ |
| 7 | 0,08% | 91,89% | $100\%+7*7,10\%=149,70\%$ |
| 8 | 0,00% | 91,89% | $100\%+8*7,10\%=156,80\%$ |
| 9 | 0,00% | 91,89% | $100\%+9*7,10\%=163,90\%$ |
| 10 | 0,00% | 91,89% | $100\%+10*7,10\%=171,00\%$ |
| 10 | 7,76% | 99,65% | 100,00% |
| 10 | 0,35% | 100,00% | $100\%-52,97\%=47,03\%$ |

Simulations historiques

En ce qui concerne les 5150 tests évoqués ci-avant :

- Dans 91,89% des cas, le mécanisme de remboursement anticipé aurait été activé et l'investisseur aurait reçu son capital plus un gain de 7,10% par année écoulée.
- Dans 7,76% des cas, **Objectif Mai 2017** aurait continué jusqu'à l'échéance et l'investisseur aurait reçu son capital.
- Dans 0,35% des cas, la barrière de capital à l'échéance aurait été franchie et l'investisseur aurait reçu au minimum 47,03% de son capital.

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eus le produit s'il avait été lancé dans le passé. Elles permettent d'appréhender le comportement du produit lors des différentes phases de marché de ces dernières années. POUR AUTANT LES SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

Avantages et Inconvénients d'Objectif Mai 2017

Avantages

- L'investisseur peut bénéficier d'un **retour sur investissement potentiellement dès la première année** grâce au mécanisme de remboursement automatique anticipé : il récupère l'intégralité de son capital majoré d'un gain de 7,10 % par année écoulée depuis l'origine, dès lors qu'à l'une des dates de constatation annuelle le niveau de clôture de l'indice le moins performant est supérieur ou égal à son niveau initial.
- Si Objectif Mai 2017 n'est pas remboursé par anticipation, l'investisseur récupère à l'échéance **l'intégralité de son capital majoré d'un gain de 7,10 % par année écoulée depuis l'origine**, soit un remboursement de 171 % du capital initial à l'échéance, si le niveau de clôture de l'indice le moins performant est supérieur ou égal à son niveau initial à la date de constatation finale.
- **Le produit permet un remboursement du capital à l'échéance**, si le niveau de clôture de l'indice le moins performant n'a pas baissé de plus de 50 % à la date de constatation finale.
- L'investisseur bénéficie d'un produit adossé à **des sous-jacents de référence, transparents et lisibles** : l'indice CAC 40 et Euro STOXX 50®.

Inconvénients

- Risque de perte en capital en cours de vie (en cas de revente du produit avant l'échéance), ou à l'échéance (dès lors qu'à la date de constatation finale, le niveau de clôture de l'indice le moins performant est inférieur à 50 % de son niveau initial). Cette perte pourra être partielle ou totale.
- Le gain est plafonné aux gains fixes de 7,10 % par année écoulée, même en cas de hausse de l'indice le moins performant supérieure à ce niveau.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes des actions composant la sélection : la performance de chaque indice est calculée sans réinvestissement des dividendes et est donc inférieure à celle calculée dividendes réinvestis.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée effective de son investissement qui peut aller de 1 an à 10 ans.
- Une faible variation de l'indice le moins performant autour du seuil de 50 % de son niveau initial à la date de constatation finale peut faire fortement varier la valeur de remboursement d'Objectif Mai 2017.